



# La lettre d'information de la vie communale Avril 2022 N°74

## Éditorial : La Liberté, un trésor à préserver



Depuis plus d'un mois déjà, nous sommes tous saisis d'effroi et d'horreur devant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Face à l'agression d'un État européen souverain, nous devons affirmer haut et fort notre solidarité. Je tiens à adresser tous mes remerciements à celles et ceux qui, à Heiligenberg, se sont mobilisés et qui contribuent à leur échelle à donner une réponse collective face à la barbarie. C'est ainsi qu'un concert a pu être organisé de manière spontanée par de talentueux artistes de notre localité. De même, des actions en faveur des réfugiés ont été menées par certains de nos concitoyens. La commune a également participé à la réfection d'un local destiné à accueillir quelques uns de ces réfugiés ukrainiens, en partenariat avec la Communauté de Paroisses Bruche-Hasel et la commune d'Oberhaslach. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig a décidé pour sa part d'allouer une subvention d'un montant d'un euro par habitant, soit plus de quarante-et-un mille euros, à l'association « PromoUkraïna », ceci pour soutenir son action en faveur du peuple ukrainien. Néanmoins, nous sommes tous appelés à participer à l'effort commun, car les sanctions internationales qui ont été décidées auront inéluctablement des conséquences sur nos vies. Notre mobilisation et notre fermeté seront déterminantes face à cette guerre qui se déroule sur notre continent, aux portes de l'Union Européenne, et qui restera malheureusement lourde de conséquences. La crise sanitaire, elle non plus, n'est pas encore terminée. Toutefois les restrictions se sont allégées et une vie collective plus forte, plus vibrante, reprend quelque peu ses droits. Nos espérons tous que cela puisse s'inscrire dans la durée. Toutefois, nous devons rester vigilants et ne surtout pas baisser la garde.

Comme chaque année à la même époque, votre Conseil Municipal a adopté son budget primitif. Malgré une situation économique difficile, il n'y aura pas d'augmentation des taux et ceci pour la 21ème année consécutive. Grâce aux efforts consentis sur la section de fonctionnement et sur les actions menées sur le développement économique de notre commune, nous pouvons garder le cap. Notre village a su faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences financières, et ainsi, nous poursuivrons la mise en œuvre du projet municipal que nous avons présenté en 2020. Cette année 2022 se distingue d'ores et déjà par la réalisation du City Stade, par la concrétisation de l'extension du cimetière, par l'élaboration du projet de réaménagement de la place de l'église. De même, la première tranche de travaux de pose du réseau d'assainissement collectif, qui va de pair avec la pose du réseau d'eau pluviale ainsi qu'avec le renouvellement de la conduite d'eau potable vont démarrer au courant du second semestre. Toujours fidèles aux engagements pris devant vous, et bien qu'ayant, grâce aux efforts constants de toute l'équipe municipale depuis des années, une situation budgétaire saine, nous devons toutefois rester vigilants dans ce contexte des plus incertains, ceci pour des raisons liées aux conséquences de cette crise ukrainienne d'une part, et pour des raisons liées à l'augmentation fulgurante des coûts de construction du fait de la crise sanitaire d'autre part.

Le 10 avril dernier a eu lieu le premier tour des élections présidentielles. Je tiens à remercier toutes les personnes qui par leur présence ont participé à l'organisation et à la bonne tenue du bureau de vote. Je tiens également à féliciter celles et ceux qui se sont rendus aux urnes afin d'accomplir leur devoir de citoyen et jouir ainsi de la possibilité d'élire notre président de la République au suffrage universel. Contrairement à la moyenne nationale, 460 électrices et électeurs sur les 577 inscrits sur les listes électorales se sont déplacés jusqu'au bureau de vote, soit 80% de participation. Par ailleurs, vous trouverez des informations nécessaires

dans ce numéro pour établir votre procuration si vous ne pouvez pas être présent le dimanche 24 avril pour le second tour, ou plus tard, pour les élections législatives de juin. Et, si je peux me permettre une suggestion : « quelque soit votre opinion, n'hésitez pas à aller voter! ». La démocratie est un trésor que nous avons en partage, l'actualité nous le rappelle chaque jour.

À présent, je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de notre journal.

**Toute l'équipe municipale et le personnel municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de Pâques.**



Guy ERNST,  
Maire de HEILIGENBERG

## Informations pratiques

### ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité à l'ouverture du secrétariat au public. Du fait des conditions de pandémie, un guichet provisoire a été mis en place à la fenêtre de la cour.

### ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h
- Mercredi : de 9 heures à 11 heures
- samedi : de 8 heures à 10 heures.

### ➤ Accueil Périscolaire

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h 30. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

Pour en savoir plus, scannez le QR code suivant.



### ➤ Ouverture de la déchetterie végétale



La déchetterie pour les végétaux est désormais ouverte. Les horaires d'accès sont de 10h à 12h et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.

### ➤ Rappel de l'existence d'un arrêté anti-bruits.

Avec la période plus clémente qui s'annonce, les travaux d'extérieurs vont également pouvoir reprendre. Aussi, n'est-il peut-être pas inutile de rappeler à nos concitoyens qu'il existe un arrêté réglementant le volume sonore, notamment pour tout ce qui est matériel bruyant (tondeuse, perceuse, ...). Nous nous



permettons de préciser les horaires permettant de réaliser les activités précités : **du lundi au vendredi de 7H à 12H et de 13H à 19H, le samedi de 7H à 12H et de 13H à 18H, et le dimanche et autres jours fériés, de 10H à 11H.**

L'arrêté municipal est consultable in extenso sur le site de la commune de HEILIGENBERG à l'adresse suivante : <https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>.

**Nous voudrions remercier toutes les personnes qui par le passé et à l'avenir ont toujours respecté et respecteront cet arrêté. Pour les autres, nous précisons que le non respect de cette réglementation tombe sous le coup de la Loi et que tout contrevenant est susceptible de se faire verbaliser.**

### ➤ Rappel de l'existence d'un arrêté réglementant l'entretien des trottoirs.



Toujours concernant l'entrée dans la belle saison, nous rappelons également à la population qu'un arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs au droit des propriétés a été en pris en 2021. Il est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse : <https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>. Il énonce différentes prescriptions que chacun se doit d'appliquer, tant en période hivernale que le reste de l'année, afin d'entretenir les abords en limite de sa propriété avec le domaine public (nettoyage, désherbage, élagage, déneigement...). Nous remercions les habitants de bien vouloir s'y conformer.

### ➤ Service communal d'alerte et d'information

Nous rappelons enfin aux Habitants de HEILIGENBERG, que dans la mesure du possible, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc.). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur notre site internet ou notre page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire sur notre site (page d'accueil – encart « actualités »). La commune de HEILIGENBERG a mis en place un registre des personnes fragiles, et que les habitants(tes) qui seraient particulièrement isolé(e)s, ou sujet à des soucis de santé importants, peuvent, s'ils le souhaitent, se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière en cas de besoin.



## Vie civique

### ➤ Rappel : inscriptions sur les listes électorales



2022 est une année électorale à plus d'un titre. Les 10 et 24 avril 2022 nous élisons notre Président(e) de la République. Les 12 et 19 juin 2022, auront lieu les élections législatives en vue de désigner nos députés. Pour pouvoir voter dans sa commune, chaque électrice et chaque électeur doit y être inscrit. Aussi, pour les nouveaux arrivants, l'inscription est une démarche volontaire, et non automatique. Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour du scrutin. Aussi, pour ceux qui auraient manqué le coche, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales de HEILIGENBERG pour voter aux élections législatives. N'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription, ou en vous inscrivant par internet :

**Jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne via le site « Service-Public.fr »**

**Jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les inscriptions en mairie ou par courrier.**

Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quel bureau de vote il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

## ➤ Addendum : le vote par procuration

Les services de l'État ont ouvert un portail Internet appelé «[maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ». Ce site permettra aux électeurs qui le veulent de pouvoir pré-remplir leur procuration par internet depuis leur téléphone ou leur ordinateur. **Ils devront toutefois toujours se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat muni du code qui le sera fourni au moment de l'inscription, et de leur titre d'identité.** Cette procédure rend le passage en gendarmerie plus court, et permet surtout une transmission instantanée vers les mairies concernées (particulièrement appréciable pour les procurations de dernière minute).



Le mandataire d'une procuration doit jouir de ses droits électoraux et doit avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée.

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le mandataire (celui qui vote à la place de la personne qui l'a mandaté) peut être inscrit dans une autre commune que le mandat.** En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandat dans le bureau de vote de ce dernier.

**Les mandataires ne peuvent disposer que d'une seule procuration établie en France (art. L.73). Ils peuvent toutefois disposer d'une procuration supplémentaire si celle-ci est établie par un Français établi à l'étranger et inscrit sur une liste électorale d'une commune française.**

Le lieu de vote pour 2022 demeure toujours le Foyer communal. **Toutefois, cela suppose qu'il ne sera pas possible de louer le foyer communal les jours de scrutin.**

# La page communale

## ➤ Nouveauté : le dépôt dématérialisé des documents d'urbanisme



Depuis peu, vous pouvez profiter de la Saisine par Voie Électronique (SVE) pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme), avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt par papier. Votre dossier sera instruit et communiqué à la mairie automatiquement. Vous n'avez plus besoin d'imprimer et de déposer en mairie vos demandes avec accusé de réception, tout sera pris en charge par voie électronique. Vous pourrez également suivre l'avancée de votre dossier en temps réel.

Le secrétariat de mairie reste votre interlocuteur de proximité, et sera disposé à vous accompagner tout le long de votre démarche. Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

## ➤ Améliorer sa consommation d'énergie : la balade thermique

Lundi 21 février, les habitants de Heiligenberg avaient été conviés à une balade thermique dans les rues du village, organisée par le Pays Bruche Mossig Piémont et la Collectivité européenne d'Alsace, afin de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie en leur proposant une analyse et un suivi ciblé des pertes de chaleur de leur habitation pour chaque participant en ayant fait la demande.

Malgré une météo maussade et agitée, un groupe d'une vingtaine de personnes s'était rassemblé autour de l'équipe de monsieur Jean SCHOEPFER, lui-même conseiller info énergie au sein du PETR Bruche-Mossig dont le siège est au Parc des Tanneries à Mutzig. Monsieur le Maire Guy ERNST ainsi que Messieurs

les Adjointes Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER étaient parmi les participants. Muni d'une caméra thermique qui capte les gradients de températures, le groupe a ainsi pu visualiser les performances énergétiques des différentes constructions rencontrées sur le parcours. La caméra thermique faisait ainsi apparaître, en période de chauffe, les températures des parois sous forme de différentes couleurs. On pouvait dès lors facilement distinguer les pertes de chaleurs, les toitures bien isolées, les ponts thermiques des fenêtres.

Il s'en est suivi une conférence dans la salle du foyer St Michel au cours de laquelle la mission du pôle info énergie du PETR a été précisée, qui consiste à prodiguer des conseils gratuits en matière d'économie d'énergie aux citoyens du secteur, ceci dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation : l'objectif final de cette mission étant de viser un bâtiment (BBC) grâce à l'utilisation de matériaux performants. Toujours selon l'incontournable principe « l'énergie la moins coûteuse est celle qui n'est pas consommée », le conseiller info énergie, en partenariat avec la SEM Octave, qui l'accompagne pour les aspects financiers et techniques, peut répondre en amont aux interrogations des particuliers, notamment à propos des différentes solutions techniques possibles (type d'isolation, des fenêtres, systèmes de chauffage...). Il est à noter également que de nombreuses aides financières existent (crédit d'impôt, réduction de TVA, éco-prêt à taux zéro, prime énergie, prime Rénov'...) pour améliorer la performance énergétique des logements.



De même, la Collectivité européenne d'Alsace participe très largement à ce programme, notamment par le biais de son plan MPR dont les modalités furent également évoquées. Renseignements complémentaires possibles en contactant : [jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr](mailto:jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr)

## ➤ Vente de la maison forestière du Weissenberg

Au cœur de l'été dernier, la commune de HEILIGENBERG a mis en vente le bâtiment sis 207, route Nationale, appelé communément « Maison Forestière du Weissenberg ». Certes, cette dénomination n'était plus de circonstance dès lors que les services de l'ONF l'avait déclassée en 2012 (à l'occasion de sa vente par ces mêmes services, et que la commune avait acquise à ce moment-là), mais les habitudes ont la vie dure.

Après quelques années de mise en location, le bâtiment était resté inoccupé. De construction assez ancienne, ce qui n'altère en rien son charme, bien au contraire, cette demeure nécessitait cependant quelques travaux de réhabilitation afin de pouvoir la remettre en location, mais le coût de cette opération n'était pas en adéquation avec l'orientation budgétaire du conseil municipal. Aussi fût-il décidé de proposer ce bien à la vente.



Par acte notarié établi au courant du mois de janvier dernier, cette belle demeure atypique, posé dans son écrin de verdure, a sût conquérir le cœur de son nouveau propriétaire, que nous remercions chaleureusement, qui est par ailleurs une famille habitant déjà HEILIGENBERG. Gageons que connaissant ainsi l'histoire de ce bâtiment, elle saura préserver cet élément du patrimoine de notre village.

## ➤ Bienvenue aux nouveaux citoyens (nes)

Vendredi 25 mars a eu lieu en début de soirée la remise de leur carte d'électeurs aux jeunes habitants de notre village qui auront pour la première fois cette année la possibilité de voter (pour ceux ayant eu 18 ans avant le 1er tour des élections présidentielles).

Leurs obligations n'ayant malheureusement pas permis à toutes les personnes invitées d'être présentes, M. le Maire a tout de même pu remettre en mains propres le précieux sésame de l'entrée dans la vie électorale à Milles Margot SALI et Anaïs BLATTNER, qui nous avaient fait l'honneur de leur présence.

M. le Maire n'a pas manqué d'inciter, dans le climat de forte abstention qui se profile, tout un chacun à aller voter. Quand on observe à l'autre bout de l'Europe, ce que peut engendrer un régime qui a privé insidieusement ses citoyens du simple droit fondamental de choisir et d'exprimer son choix, on ne peut qu'être conscient du poids que relève cet acte simple mais fondamental de la liberté démocratique : aller voter.

En cas d'abstention et devant les conséquences d'un vote, il ne servira à rien de dire : « je n'y suis pour rien, d'autres ont décidé pour moi ». Car vous aurez simplement abandonné de vous-même un droit qu'en général et jusqu'à présent, on privait les gens par force.



### ➤ Coupes de bois : ça bûche fort



Au cours de la dernière semaine du mois de février, certains d'entre vous ont dû constater que la rue Neuve avait été interdite à la circulation pendant quelques jours. Il s'agissait d'effectuer des travaux de coupes de chênes de la parcelle 24, située aux alentours de la « Grotte de Lourdes ».

Ces arbres étaient arrivés à maturité. Ils avaient été « martelés » (terme technique désignant les arbres distingués devant être récoltés), par les services de l'ONF afin d'éclaircir la parcelle et permettre aux arbres plus jeunes de s'épanouir.

Cette opération, réalisée sous la conduite de M. Jonathan VIERLING, notre garde-forestier, aura nécessité l'intervention d'une part, de deux équipes de bûcherons pour assurer un abattage précis sans effectuer de dommages collatéraux au reste de la végétation, et d'un débardeur d'autre part, rendu nécessaire pour câbler les grumes. Afin que cette opération puisse s'effectuer dans les meilleures conditions de sécurité, tant pour les intervenants que pour les usagers de la voirie, la route fût donc barrée et une circulation alternée sur la RD 392 avait été mise en place. Nous remercions tous les usagers de cette route d'avoir respecté cette interdiction de circulation. Le respect de cette contrainte a ainsi permis à ce chantier de se dérouler dans les meilleures conditions, et de libérer la route le plus tôt possible.

### ➤ Vente de bois : c'est en été qu'on prépare l'hiver

La commune de HEILIGENBERG propose chaque année aux particuliers une vente de lots de bois. C'est l'occasion pour toute personne se chauffant avec ce matériau dans son domicile, d'essayer d'acquérir un ou plusieurs lots de bois afin de se constituer une réserve pour l'hiver prochain. Cette vente, basée sur le principe de l'enchère, s'adresse aux amateurs éclairés, assez motivés et assez experts dans le maniement de la hache ou de la tronçonneuse, pour transformer les lots de fonds de coupes ainsi vendus en bûches propres à être utilisées par leur système de chauffage respectif (cheminée, poêle à bois, chaudières...).

La vente se déroule en général au début du printemps, afin de laisser assez de temps aux acquéreurs pour « faire leur lots de bois » avant l'automne.

**Cette année, la vente de bois aura lieu le 26 avril à 19 heures au foyer communal de HEILIGENBERG.** Cette vente s'adressera uniquement aux particuliers. Les informations complémentaires relatives à cette vente sont disponibles en mairie, ainsi que sur le site internet.



# La page intercommunale

## ➤ Travaux d'assainissement collectif : la COMCOM pose ses jalons.

Nous avons déjà informé notre aimable population lors des derniers numéros de notre bulletin communal des démarches entreprises par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM- MUTZIG, gestionnaire des réseaux eau et assainissement, en partenariat avec la commune de HEILIGENBERG pour finaliser l'étude du projet d'assainissement collectif. Ce chantier, d'une ampleur inédite pour notre commune, poursuit son chemin, à son rythme certes, mais sûrement, comme tout projet d'une envergure considérable. La maîtrise d'œuvre est assuré par le bureau d'études COCYCLIQUE, et la maîtrise d'ouvrage par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG.



Ainsi, au mois de février, les habitants intéressés ont pu participer à l'enquête publique diligentée par la COMCOM sur le projet de zonage du futur assainissement collectif. Il était possible à cette occasion pour tout un chacun de s'informer sur les secteurs du village qui seront raccordés au futur assainissement collectif, et ceux qui, en raison de contraintes techniques et économiques, devront rester en assainissement non collectif. Les habitants avaient l'occasion, durant l'enquête, de poser leurs questions et de faire leurs observations sur ce sujet. Une fois celle-ci close, la COMCOM a pu prendre connaissance de toutes ces remarques qui ont été prises en considération. Dans les prochaines semaines, les délégués communautaires délibéreront sur l'adoption de ce plan de zonage et rendront public le rapport final, avec les réponses apportées.

En parallèle, les travaux proprement dits se précisent. Il est prévu que la première tranche des travaux concerne la rue Principale, en prolongeant le réseau d'assainissement collectif, qui s'arrête actuellement à la fin de la piste cyclable en bas de la rue Principale, jusqu'à l'intersection des rues Principale et Batteuse. Les travaux de cette première phase devraient débuter vers le mois de juin et se terminer pour Noël. Elle est toutefois tributaire de la situation économique internationale tendue.

Une réunion d'information a donc été organisée par la Communauté de Communes au foyer communal, destinée aux riverains concernés par cette première tranche. M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER et vice-président de la COMCOM en charge de l'eau et de l'assainissement, Mme Isabelle ROEHRY, du service eau et assainissement de la COMCOM, et M. Laurent MEYER, de la société COCYCLIQUE, maître d'œuvre du chantier, étaient présents pour cette présentation. Elle a été l'occasion pour chacun de prendre connaissance des modalités de ce chantier. Les travaux verront ainsi le remplacement du réseau d'eau potable dont les conduites datent des années 1930, ainsi que la rénovation du réseau d'eaux pluviales, en parallèle à la création du réseau d'eaux usées constituant ainsi le premier réseau séparatif en fonction dans la COMCOM.

Cette réunion de présentation générale a été l'occasion d'un échange constructif entre les participants. De même, chaque riverain concerné par la 1ère tranche est également invité à prendre rendez-vous avec les services de la COMCOM pour qu'un entretien individualisé puisse être programmé, occasion pour chacun de pouvoir discuter sur place de sa situation particulière, des travaux à envisager et de la meilleure façon de les réaliser. En effet, selon l'installation de chacun (localisation de la fosse sur sa parcelle, évacuation par épandage ou trop-plein évacué dans le réseau d'eaux pluviales, ...), les contraintes techniques ne seront pas identiques.

**Contact COMCOM : 03 88.49.82.58.**

# La page des travaux

## ➤ Le City Stade bientôt prêt à accueillir des parties endiablées

Nous évoquions déjà sa genèse dans nos précédents numéros, la construction du City Stade s'achève désormais, prenant ainsi ses formes et ses couleurs définitives.



Courant du mois de février, la société SCHLEISS avait déjà procédé à la réalisation de la plate-forme délimitée par des bordures. Suite à cela, un revêtement bitumé avait été coulé, qui constituait l'ultime étape avant la mise en place de la structure multi-activités proprement dite. Celle-ci a été installée dans les premiers jours du mois d'avril par l'entreprise SATD. Le terrain fait 11,5 m de large sur 22 m de long, et est délimité par de solides gardes-corps. Il est équipé de deux grands buts aux extrémités, ainsi que deux plus petits, dit buts brésiliens, sur les cotés.

C'est donc une nouvelle infrastructure pour notre village qui vient de voir le jour, et qui sera très prochainement ouverte au public. Cette réalisation, d'un coût de 57 000 € TTC, montant assez conséquent au regard des capacités financières de notre commune, est tout à fait justifiée, car elle offre ainsi aux jeunes du village un lieu où se dépenser et où pratiquer des jeux de ballons, sans plus avoir à le faire dans les rues, faute d'endroits existants dévolus à ces activités, et sans plus avoir à mettre en danger leur santé, voire plus, et celles des usagers de la routes (ou les vitres des maisons alentours).

Par ailleurs, en cette période de chasse aux œufs, la commune, pour ce projet, s'est quant à elle lancée à la chasse aux subventions et a ainsi pu récolter 13 988 € de participations de l'État, au sein de la DERTR, et 9 144,00 € de la Région Grand Est dans le cadre de la subvention (Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité », réduisant ainsi d'autant la part de l'auto-financement. Par ailleurs, grâce au dispositif du FCTVA, la commune pourra récupérer la TVA de cette dépense en 2023.

## ➤ Décorations de Pâques ou quand les lapins sont de sortie.

Avec le retour du beau temps, approche également à grands pas la fête de Pâques. Succédant au Père Noël, le lapin de Pâques, accompagné de toute sa famille, a bien vite pris place dans les rues de notre village, afin d'y apporter une touche de gaieté et quelques sourires. Remercions l'équipe communale qui les a aidés à s'installer.

Dans peu de temps, ils viendront en voisin déposer dans les petits paniers préparés à cette intention par les enfants, ou dans les jardins, tous les chocolats dont les enfants ont rêvé.



## ➤ Travaux d'élagage : coiffeurs pour arbres

Le printemps est arrivé, même si la pluie et le froid de ce début avril laisse croire le contraire. Avec lui c'est toute la végétation qui reprend vie. Cependant, à la sortie de l'hiver, certains arbres ont souffert des aléas climatiques, que ce soit du froid, ou de plusieurs épisodes fortement venteux, qui ont mis à mal la population arbustive du village. Nous en profitons d'ailleurs ici pour faire part de nos chaleureux remerciements aux habitants qui, à l'occasion de ces fortes rafales de vents, ont apporté leur aide précieuse à l'équipe communale pour dégager certaines rues du village obstruées par les arbres déracinés par les violentes bourrasques.



Aussi, après ces épisodes tumultueux, les agents communaux, MM. Ludovic HIRSCHL et Vincent HIMBER, sous la direction des Adjoints, MM. Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER, ont entrepris une vaste campagne d'élagage pour nettoyer et entretenir nos arbres, afin d'une part d'éviter que des branches endommagées ne fassent courir de risques quelconques aux passants, et d'autre part, pour permettre aux arbres ainsi entretenus de reprendre vie plus facilement.

## ➤ Un jardin pour l'école

Comme nous l'avons dit dans l'article précédent, le printemps approche, même si l'hiver a fait de la résistance en ce début du mois d'avril. La nature tente de reprendre ses droits, et tous les jardiniers amateurs préparent déjà leurs futurs semences. Nos plus jeunes concitoyens ne sont pas en reste car nos petits jardiniers en herbe ont mûri un projet de jardin scolaire. Ainsi, les écoliers de HEILIGENBERG, puisqu'il s'agit d'eux, aidé du personnel enseignant, ont élaboré tout un programme d'étude et de travail autour du jardinage.



Et comme rien ne vaut la pratique, Ils ont installé plusieurs grandes jardinières, avec l'aide des agents communaux, sur un terrain à proximité du cimetière destinées à recevoir leurs plantations et voir grandir leurs cultures.

## ➤ Solidarité Ukraine : Pièce d'accueil pour les réfugiés



Devant le drame qui secoue l'Ukraine depuis plus d'un mois, chacun, passé les premiers moments de stupéfaction, essaye selon ses propres moyens d'aider ce peuple si durement éprouvé. La commune n'est pas en reste, et a essayé, à sa modeste échelle, de prêter main-forte aux bonnes volontés qui tentent d'apporter aide et réconfort aux Ukrainiens.

Ainsi, elle a mis à disposition de M. le Curé Marc D'HOOGHE et de la Communauté de Paroisses de la Bruche-Hasel, la vigueur des bras de ses agents communaux, et le talents de leurs mains, pour remettre en état des locaux paroissiaux dans le bâtiment de l'Ermitage

Saint-Florent à OBERHASLACH, destinés à accueillir des familles ukrainiennes ayant réussies à fuir l'enfer des combats.

Nous espérons tous que ces locaux remis à neuf pourront être le cocon qui permettra aux réfugiés qu'ils accueilleront de se reconstruire et de trouver là-bas la quiétude pour repartir de l'avant.

## ➤ Les abords du Floessplatz nettoyés

le territoire de la commune est relativement étendu, et certains endroits sont peu fréquentés par les habitants d'HEILIGENBERG. Qu'importe, un entretien doit également être fait régulièrement dans ces lieux « reculés ». Ainsi, un toilettage printanier a été effectué récemment au droit des limites communales que nous partageons avec les communes de MOLLKIRCH et NIEDERHASLACH dans le secteur du Floessplatz.

Une importante opération d'élagage avait préalablement été effectuée par une entreprise spécialisée, pour le compte de l'Électricité de



Strasbourg durant cet hiver, ce qui a ensuite permis à l'équipe communale d'en profiter ensuite pour dégager les limites du territoire communal d'une végétation devenu quelque peu luxuriante.

Par ailleurs, les fossés existants furent également débarrassés des reliquats végétaux accumulés afin de leur permettre de remplir à nouveau pleinement leur rôle initial d'évacuation des eaux de pluie.

## ➤ Fiat Lux : réparations sur le réseau d'éclairage public



Cet hiver, quelques points lumineux du village ont cessé de fonctionner. Depuis 2017, l'éclairage public est équipé dans son ensemble par des ampoules LED spécifiques commandées par un système électronique. Ce dispositif nous a permis de faire de substantielles économies sur les factures d'électricité. Nous étions parmi les premiers à avoir entrepris cette démarche.

Suite à cet aléa, il a donc fallu se réapprovisionner, et ceci aura nécessité un certain délai, ce dont nous prions les usagers de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée. Une fois le matériel reçu, les employés communaux sont intervenus afin de palier à ce dysfonctionnement. A présent, le réseau est à nouveau pleinement opérationnel. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont fait connaître ces problèmes techniques, et nous ont ainsi permis de rétablir la situation.

## ➤ Travaux au foyer : une petite remise à neuf (... de Pâques)

Inaugurée en 2008, la nouvelle version de notre foyer communal avait su se faire apprécier des habitants de HEILIGENBERG, ainsi que par les usagers venus d'autres localités, grâce au décor agréable qu'elle offrait au déroulement de toutes sortes de festivités (fêtes de familles, cérémonies officielles, repas des Aînés, ...).

Cependant, le temps faisait son œuvre, et une restauration des peintures des murs de notre salle polyvalente s'est avérée nécessaire. Aussi, des travaux de remise en état des revêtements muraux se sont déroulés durant tout le mois de mars.

Voilà donc notre foyer rajeuni, prêt à reprendre du service pour accueillir à nouveau de nombreuses festivités.



## ➤ Remise aux normes électriques : une question de sécurité

Notre agent communal, M. Ludovic HIRSCHHEL, électricien de profession, a profité de la période hivernale pour effectuer plusieurs travaux de remise aux normes électriques, au foyer communal ainsi qu'à l'église paroissiale.

Il est à signaler que ces deux bâtiments sont classés en ERP (Établissement Recevant du Public) de catégorie 2, et leurs installations doivent être suivies régulièrement afin que leurs usagers puissent être accueillis en toute sécurité. A ce titre, pour prendre l'exemple de l'église, différentes prestations sont réalisées annuellement, à savoir: la vérification périodique du paratonnerre monté sur la nef et sur la pointe du clocher de notre belle église, à laquelle s'ajoutent le contrôle et l'entretien du système de chauffage, du système électrique, du ramonage de la cheminée, l'entretien des moteurs du système campanaire de cet édifice, tout cela pour un montant d'environ 1 500€ par an, imputés dans sa globalité au budget communal.

Par ailleurs, un contrôle régulier des installations électriques par un organisme agréé est effectué, permettant ainsi de détecter des points de défektivité, ou de non-conformité par rapport à la norme en vigueur qui évolue avec le temps. C'est ainsi que des mises à la terre de certains équipements a été refaite. Des câbles défectueux, des blocs lumineux de secours inopérants, des dispositifs de coupure en cas de surintensité devenus obsolètes, ont pu être remplacés.

Une bonne vingtaine d'anomalies ont été corrigées grâce à l'intervention de M. Ludovic HIRSCHHEL pour un coût du matériel évalué à 3 000 €. De même, l'Électricité de Strasbourg a également remplacé le disjoncteur de branchement principal.



L'installation électrique de l'église est à présent à nouveau en adéquation avec la réglementation actuellement en vigueur. Il est à noter également que l'ensemble des extincteurs et du dispositif servant à donner l'alerte en cas d'incendie est également vérifié chaque année.

Les ERP sont inspectés tous les 5 ans par une commission de sécurité qui vérifie entre autres le suivi effectué par la commune, la conformité des lieux, les sorties de secours, ... Composée d'officiers sapeurs-pompiers du SIS dûment missionnés par les services préfectoraux, la commission est passée cette année fin janvier pour une visite de contrôle de l'église et du foyer. Elle s'est réunie quelques jours plus tard sous l'égide de Mme la Sous-Préfète afin de valider ou non la poursuite de l'activité de ces deux bâtiments. Rassurons tout de suite les habitants, l'église et le foyer sont aux normes et pourront continuer à accueillir du public.

## La vie du village

### ➤ Crémation des sapins de Noël par l'amicale des sapeurs-pompiers : un geste pour la bonne cause



En janvier 2022, l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé la traditionnelle crémation des sapins à laquelle ils avaient convié les habitants du village pour un moment de convivialité. Les participants ont ainsi pu savourer vin chaud et lard grillé autour d'un bon feu avant d'admirer l'embrasement des sapins qui avaient si joliment décorés les demeures durant la période de Noël.

Bien que cet événement revienne annuellement, il y eut cette fois-ci un petit changement. En effet, en ce début 2022, la manifestation était organisée au profit de nos concitoyens si durement touchés par l'incendie de leur maison en décembre dernier. Ainsi, tous les bénéfices générés par la crémation des sapins, à savoir 932 €, sont revenus à cette famille.

Nous remercions chaleureusement l'amicale des sapeurs-pompiers ainsi que les généreux donateurs d'avoir permis de réunir une telle somme, et nous souhaitons encore bonne chance et bon courage à nos concitoyens sinistrés. Nous formons le vœu qu'ils puissent reconstruire leur vie plus solide encore qu'auparavant.

### ➤ Concert en soutien au peuple ukrainien: un beau geste de solidarité

Ce début d'année offre malheureusement de nombreuses occasions à tout un chacun de montrer sa solidarité. La guerre en Ukraine en est le triste exemple. Ainsi, pour tenter de récolter des dons au profit des Ukrainiens durement touchés par ce conflit, qu'ils soient réfugiés ou restés en Ukraine, un concert s'est déroulé au foyer communal de HEILIGENBERG le lundi 4 avril dernier. C'est grâce à l'impulsion de deux habitants de la commune, Mme Laurence GONDET et M. Jean-Paul WAHL-DISTEL, que cette belle œuvre caritative a pu voir le jour.

Non contents de l'avoir organisé, nos deux concitoyens, aussi généreux que talentueux, ont animé ce concert en proposant au public présent leur interprétation de nombreuses chansons durant plus d'une heure, au sein de leur groupe les « Steppin' Stones », composé des trois membres : Mme GONDET et M. WAHL-

DISTEL bien sûr, accompagnés de M. Pascal SCHMITT, venu spécialement de Meurthe-et-Moselle.

Le trio musical a ainsi fait voyager en chanson l'assistance, des plaines de l'ouest américain grâce à la reprise de standards country, jusqu'au rivage de la méditerranée avec un hommage à Georges BRASSENS. Ils ont donc charmé par cet entraînant melting-pot la cinquantaine de personnes généreuses venus assister à cette remarquable initiative qui a permis de récolter de nombreux dons : notamment des sacs de couchages, du matériel médical tels que des pansements et du matériel de premiers secours. Rendez-vous est dorénavant et déjà pris pour renouveler l'opération à l'occasion d'un futur concert dont la date est encore à définir.



## ➤ Se souvenir du 19 mars 1962

Il y a soixante ans de cela, le 19 mars 1962, à 12h précises, entrait en vigueur le cessez-le-feu qui marquait ainsi l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie, ou plutôt, selon la terminologie de l'époque, « Les événements d'Algérie. ». Cette date est historique à plus d'un titre, ne serait-ce que du simple fait qu'il s'agit là du premier jour où la France ne fut plus en guerre avec aucun autre peuple. Ce conflit, qui n'a jamais voulu dire son nom, à l'instar des opérations de maintien d'ordre en Tunisie et au Maroc, aura mobilisé entre 1954 et 1962, 2,5 millions d'appelés du contingent. Ils étaient tous âgés d'une vingtaine d'années. Ils ont traversé la méditerranée pour une durée de 18 à 28 mois, pour crapahuter dans le Djebel, afin de défendre les intérêts de la Nation. Tous embarqués dans une guerre dont les enjeux devaient être très difficiles à comprendre à l'époque pour ces appelés. Pour accomplir leur devoir de soldat français, ils étaient tous contraint de sacrifier leur jeunesse, laissant derrière eux leur famille, et tout ce qu'ils avaient entrepris jusqu'alors. 30 000 d'entre eux n'ont jamais regagné leur foyer et auront ainsi signé de leur sang cette page d'histoire de notre pays malheureusement très longtemps occultée. Un certain nombre de nos concitoyens présents parmi nous peuvent encore en témoigner. En votre nom à tous, je souhaite par ces quelques lignes rendre un hommage appuyé à ces combattants d'Afrique du nord, qui faisaient partie de cette troisième génération du feu, et qui porte en elle le souvenir de souffrances indicibles et indélébiles. Je tiens également à saluer la mémoire de toutes les victimes, quel que soit leur camp dans cette guerre trop longtemps cachée, dans le but de l'effacer et de l'oublier.



La guerre d'Algérie demeure une période complexe de notre histoire, et la date du 19 mars 1962 marque ainsi un consensus dans le désir de paix de toutes les parties, affranchies de toute forme de domination. Ce jour doit donc servir à témoigner notre respect à toutes celles et ceux qui ont été touchés de près ou de loin, dans leur corps ou dans leur âme, par ce conflit. Parce qu'ils y étaient, parce qu'ils y ont perdu quelqu'un, cette guerre constitue une part de leur testament et fait donc partie de notre héritage collectif. S'en souvenir, c'est également préserver notre avenir.

# La vie de l'école

## ➤ Inscription pour la rentrée de septembre 2022

Pour tout parent qui souhaiterait inscrire son enfant à l'école primaire de Heiligenberg pour la rentrée de septembre 2022, il vous sera possible de le faire sur rendez-vous avec la directrice d'école du 16 au 20 mai, après 16h. Les parents qui sont connus des services municipaux ont été destinataires d'un courrier leur précisant la marche à suivre. Pour les parents dans la situation de vouloir inscrire un enfant à l'école de HEILIGENBERG mais n'ayant pas reçu le dit courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Pour ceux ayant déjà réceptionné ledit courrier, et afin de convenir d'un rendez-vous, merci de contacter la directrice à l'adresse mail suivante : [ce.0672209m@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672209m@ac-strasbourg.fr).

## ➤ Carnaval à l'école



Cette année, Carnaval a eu lieu dans la cour de l'école. Sur une musique carnavalesque, les enfants ont défilé devant leurs camarades pour montrer leurs beaux costumes : Princesses, super-héros, personnages d'histoire et de l'Histoire, petits et gros animaux, fées et autres « professionnels » (pompiers, chanteuse, militaires...) se sont réjouis sous le beau soleil spécialement invité pour l'occasion ! La mairie a offert quelques beignets aux enfants ravis de leur démonstration.

## ➤ Projet Jardin



Les élèves de la classe maternelle-CP ont fait la rencontre d'Alexandre, animateur de la Maison de la Nature Bruche-Piémont pour démarrer le projet de jardin partagé du village.

Ils ont découvert le jardin à travers leur sens en éveil :

\* L'OUÏE : Ils ont mis des masques sur les yeux et ils ont avancé en file indienne pour entrer dans le jardin.

\* LE TOUCHER : les enfants ont plongé notre main dans un petit sac et ils ont touché des feuilles mortes et de la mousse séchée.

\* LA VUE : Ils ont collé des éléments de la nature sur une feuille pour en faire une palette de couleurs, comme un tableau.

\*L'ODORAT : les élèves ont senti les odeurs des fleurs, des feuilles, du bois, de la terre.

Pour délimiter le jardin, ils ont planté des bâtons de saule alignés.

Les élèves ont également préparé les planches et confectionné les bacs en bois pour aménager le jardin.

Ce projet visant à être un endroit partagé dans le village, nous appelons toutes les personnes souhaitant venir aider les enfants à nous contacter. Ainsi, si vous souhaitez accompagner les enfants de l'école dans cette belle expérience sur les horaires scolaires, n'hésitez pas à vous faire connaître, les enfants seraient ravis !



## ➤ Marché des connaissances

Pour cette édition, ce sont 11 stands qui ont reçu les petits « clients », contents de découvrir des animaux comme le chien loup tchécoslovaque ou le husky sibérien, mais aussi les aurores polaires, les tags,

les géomags, l'histoire de la figurine Lego, les tracteurs, le BMX, et également d'apprendre les dangers du train, à faire sa lessive, et le plaisir de bricoler de petites décorations d'intérieur. Clients et marchands sont repartis ravis de leur après-midi de partages de connaissances et savoir-faire.



### ➤ Spectacle « Le jardin de Clément »

Les élèves de la Petite Section au CE1 ont assisté au spectacle de La compagnie Planète Mômes « Le jardin de Clément », présentant Clément, un jardinier, fier de son potager. Dans son jardin, se trouve l'épouvantail qui fête le printemps. Mais, venu du jardin voisin, un ballon fait tomber l'épouvantail ! Pour le réparer, il faut trouver une fleur, un fruit, un légume et une graine, venus de chacune des quatre saisons. Les élèves ont donc pu aider Clément en chantant, dansant et même en montant sur scène !



### ➤ Le Printemps de la Forêt

Les élèves de la classe élémentaire préparent une présentation de leur école en forêt pour l'exposer lors du « Printemps de la Forêt » qui aura lieu le week-end du 21 et 22 mai. Ils seront placés à la Gare d'Heiligenberg-Mollkirch et feront découvrir et vivre leurs expériences aux intéressés. Vous aussi, vous pourrez leur rendre visite !

# Les parents d'élèves

L'activité des parents d'élèves est toujours marquée par la pandémie mais les commandes groupées de fromages et d'agrumes ont pu être maintenues. Les bénéfices de ces commandes ont été reversés dans la caisse de la coopérative scolaire avec des montants respectifs de 324,12€ et 116€. Par ailleurs, la vente de sapins a été réalisée début décembre grâce à l'engagement des parents bénévoles et a permis de reverser 394€ à la coopérative scolaire.



La coopérative scolaire participe aux frais pour les sorties scolaires des enfants et aux achats de matériel. Elle a ainsi participé pour un montant de 300€ à la sortie spectacle des Maternelles-CP/CE1 du mardi 22 mars. La coopérative a aussi participé à hauteur de 5€ par enfant aux sorties cinéma pour les deux classes en novembre. En mars, une participation de 4€ par enfants pour la sortie de la classe élémentaire a été payé, tout comme 105€ pour le transport.



La coopérative scolaire a aussi participé aux cadeaux de Noël pour un montant de 150€ par classe. Elle participera également aux frais du voyage scolaire à l'Écomusée au mois de mai prochain.

Les délégués des parents d'élèves remercient les personnes qui soutiennent leurs actions tout au long de l'année ainsi que les parents volontaires qui ont participé aux actions malgré le contexte Covid.

## La vie du périscolaire

Ce trimestre encore, le périscolaire se voyait accueillir un grand nombre d'enfants de l'école primaire et maternelle de notre village. Tous ce beau monde se retrouve chaque jour de classe à midi et le soir afin de réaliser des bricolages et de s'épanouir en présence de leurs camarades.

Depuis la rentrée de janvier, les enfants du périscolaire ont confectionné avec joie et talent d'amusants bricolages et des décorations de Pâques. Les petits lapins et œufs de toutes les couleurs sont prêt à prendre place dans les maisons des petits bambins, au plus grand bonheur de leurs parents. Nous remercions encore Marguerite DUBOIS pour toutes ses jolies idées de décorations.



## La vie associative Et Dates à retenir

Lentement mais sûrement, la COVID desserre son étau, et la vie reprend peu à peu son cours normal, tout comme la vie associative. Ce redémarrage, commencé l'année dernière, voit en effet réapparaître nos traditionnelles manifestations si appréciées qui rythmaient l'année et la vie sociale de notre village. Ainsi, c'est avec joie que nous pouvons à nouveau inscrire dans notre rubrique des dates à retenir :

– MAÏKÜR : 1er mai

– 8 mai <sup>2</sup>: cérémonie au monument aux morts à 11H  
(verre de l'amitié à l'issue de celle-ci)

- Fête de l'école : 24 juin

- Bal des pompiers : 16 juillet

- Marché aux puces : 25 juillet

## ÉTAT CIVIL

**Naissances** : Nous accueillons parmi nous

- Lexy LAUTH, fille de M. Yannick LAUTH et de Mme Émilie CAPELLE, née le 15 janvier ;
- Naël BOUROUBI SCHNEIDER, fils de M. Raouf BOUROUBI et de Mme Emmanuelle SCHNEIDER, né le 1er février.

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents et souhaitons la bienvenue à ces nouveaux arrivants.

**Grands Anniversaires** : Nous félicitons pour leur anniversaire

- M. Valentin JAKOBI, qui a fêté ses 91 ans le 10 février 2022 ;
- M. Albert ESCALA, qui a fêté ses 90 ans le 20 mars 2022.

Encore bravo à tous nos jubilaires.



\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr) - Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM) :

[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.

Diffusion prévue le 14 avril 2022

Tirage : 320 exemplaires